



Catastrophe du vol AF447: la juge reçoit les familles

AP | 24.09.2009 | 12:45

La juge d'instruction parisienne en charge de l'enquête sur la catastrophe du vol AF447 entre Rio de Janeiro et Paris reçoit ce jeudi après-midi au palais de Justice de Paris les familles et associations qui se sont constituées parties civiles pour faire un premier point sur le dossier.

"Nous voulons insister sur deux choses. Savoir quels sont les moyens que la justice a mis en oeuvre pour trouver la vérité et les responsabilités et qu'est-ce qui a déjà été découvert", a confié jeudi matin John Clemes, un Canadien établi à Paris dont le frère était à bord du vol qui s'est abîmé au-dessus de l'Atlantique le 1er juin dernier.

"On sera attentifs", a assuré M. Clemes qui a créé avec une quarantaine d'autres familles l'association "Entraide et Solidarité" soutenue par la Fédération des victimes d'accidents collectifs (FENVAC). "Mais pour l'instant, on a l'impression que le travail est plutôt bien fait, que les choses avancent".

Le but de l'enquête pénale "est de connaître la vérité", a souligné pour sa part Me Gérard Chemla, l'avocat de la FENVAC, partie civile dans de nombreux dossiers similaires. "Nous ne voulons pas -alors que des intérêts importants sont en jeu, pour le constructeur, pour la compagnie, pour les pilotes- qu'on vienne nous dire qu'on ne peut pas établir pourquoi cet avion s'est crashé. On pourra peut-être nous le dire un jour, mais c'est une réponse qu'on n'accepte pas aujourd'hui", a-t-il insisté.

Pour Me Chemla, l'intérêt est de mettre à jour d'éventuels dysfonctionnements pour éviter des accidents similaires à l'avenir. "Il y a des intérêts en jeu, qui sont des intérêts économiques, tels que le risque existe que les experts ne soient pas neutres", a-t-il averti.

Le cabinet britannique Stewartslaw, qui dit représenter une cinquantaine de familles, dont une vingtaine de françaises, se montre plus offensif. Un expert mandaté par le cabinet a présenté mercredi ses conclusions aux familles estimant que l'accident "aurait pu être évité", selon le patron de Stewart Law, James Healy-Pratt.

La juge d'instruction Sylvie Zimmerman est saisie depuis le 5 juin dernier d'une information judiciaire pour "homicides involontaires" contre personne non-dénommée.

La justice française est compétente pour enquêter sur une affaire dès lors qu'un Français se trouve parmi les victimes. En l'occurrence, 73 Français (61 passagers et 12 membres d'équipage) étaient à bord du vol AF447.

Au total, 228 personnes se trouvaient à bord de l'Airbus A330-200 qui s'est vraisemblablement abîmé dans l'Atlantique à plus de 500km des côtes brésiliennes. Cinquante corps et quelques débris ont pu être récupérés, mais pas les boîtes noires de l'appareil. AP